

Un microcrédit pour lutter contre la précarité énergétique

Pouvez-vous nous présenter l'association Parcours Confiance ?

Didier Gillet: Parcours Confiance est une association nationale loi 1901, créée en 2007 par la Caisse d'Epargne. Chaque Caisse d'Epargne Régionale a créé son association Parcours Confiance. Si le concept reste le même dans toute la France, chaque association régionale a sa propre stratégie d'action.

Par exemple, notre Parcours Confiance Bretagne-Pays de la Loire est l'association qui a fait le plus évoluer le concept: nous avons développé le plus fort volume de micro-crédits parmi les associations régionales. Depuis 2007, nous en avons octroyé 3000.

Justement, qu'est-ce que le micro-crédit ?

C'est un crédit créé pour un public exclu du circuit traditionnel du crédit bancaire. Il est destiné aux particuliers, qui ont bien souvent besoin de financement dans le cadre de projets liés à la mobilité (dans 70% des cas), comme un achat de voiture ou des réparations. Toutes les familles qui viennent sont dans des situations délicates : endettement, fichage à la banque de France, précarité, minima sociaux...

Nous pouvons leur apporter un recours grâce au micro-crédit, qui va de 300 à 3000 euros, sur une durée de 36 mois maximum. Nous évitons aux clients de tomber dans le piège de l'endettement. C'est pour cela que nous étudions scrupuleusement chaque dossier, pour éviter de surcharger financièrement les ménages.

La Caisse d'Epargne est l'organisme prêteur, et Parcours

Confiance sert d'intermédiaire entre elle et les demandeurs. Le taux d'intérêt est de 3%, et il n'y a pas de frais de dossier ni d'assurance. Il est juste nécessaire d'adhérer à l'association pour une faible somme, qui varie selon le montant du microcrédit.

En quoi consiste le partenariat que vous avez mis en place récemment avec la Fondation Abbé Pierre ?

Nous nous sommes aperçus que le microcrédit tel qu'il est proposé est actuellement insuffisant pour mener à bien des travaux de rénovation énergétique, nécessaires pour lutter justement contre la précarité énergétique. L'Etat, par le biais de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat, ndlr), accorde des subventions pour ces rénovations. Le microcrédit habitat peut s'avérer utile pour financer la somme restante, puisque son plafond passe de 3000 à 10 000 euros, remboursables sur 72 mois.

La Fondation Abbé Pierre est un grand nom de la lutte contre le mal-logement en France. Dans le cadre de la convention, la Fondation apporte sa caution aux microcrédits habitats, délivrés pour l'amélioration des performances énergétiques du logement, et d'éradication de l'insalubrité.

Grâce à cette convention, le micro-crédit a pu faire un véritable bond en avant, en étant plafonné non plus à 10 000 mais à 20 000 euros, remboursables sur une durée de 120 mois. Quand on sait qu'un chantier de rénovation énergétique coûte en moyenne de 15 à 18 000 euros, et qu'un chantier de remise en état de maison insalubre coûte de 50 000 à 60 000 euros, le micro-crédit peut venir en complément des subventions de l'Anah.

Plus d'infos

parcoursconfiance.wordpress.com/

www.fondation-abbe-pierre.fr/

Un microcrédit pour lutter contre la précarité énergétique

Pouvez-vous nous présenter l'association Parcours Confiance ?

Didier Gillet: Parcours Confiance est une association nationale loi 1901, créée en 2007 par la Caisse d'Epargne. Chaque Caisse d'Epargne Régionale a créé son association Parcours Confiance. Si le concept reste le même dans toute la France, chaque association régionale a sa propre stratégie d'action.

Par exemple, notre Parcours Confiance Bretagne-Pays de la Loire est l'association qui a fait le plus évoluer le concept: nous avons développé le plus fort volume de micro-crédits parmi les associations régionales. Depuis 2007, nous en avons octroyé 3000.

Justement, qu'est-ce que le micro-crédit ?

C'est un crédit créé pour un public exclu du circuit traditionnel du crédit bancaire. Il est destiné aux particuliers, qui ont bien souvent besoin de financement dans le cadre de projets liés à la mobilité (dans 70% des cas),

comme un achat de voiture ou des réparations. Toutes les familles qui viennent sont dans des situations délicates : endettement, fichage à la banque de France, précarité, minima sociaux...

Nous pouvons leur apporter un recours grâce au micro-crédit, qui va de 300 à 3000 euros, sur une durée de 36 mois maximum. Nous évitons aux clients de tomber dans le piège de l'endettement. C'est pour cela que nous étudions scrupuleusement chaque dossier, pour éviter de surcharger financièrement les ménages.

La Caisse d'Epargne est l'organisme prêteur, et Parcours Confiance sert d'intermédiaire entre elle et les demandeurs. Le taux d'intérêt est de 3%, et il n'y a pas de frais de dossier ni d'assurance. Il est juste nécessaire d'adhérer à l'association pour une faible somme, qui varie selon le montant du microcrédit.

En quoi consiste le partenariat que vous avez mis en place récemment avec la Fondation Abbé Pierre ?

Nous nous sommes aperçus que le microcrédit tel qu'il est proposé est actuellement insuffisant pour mener à bien des travaux de rénovation énergétique, nécessaires pour lutter justement contre la précarité énergétique. L'Etat, par le biais de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat, ndlr), accorde des subventions pour ces rénovations. Le microcrédit habitat peut s'avérer utile pour financer la somme restante, puisque son plafond passe de 3000 à 10 000 euros, remboursables sur 72 mois.

La Fondation Abbé Pierre est un grand nom de la lutte contre le mal-logement en France. Dans le cadre de la convention, la Fondation apporte sa caution aux microcrédits habitats, délivrés pour l'amélioration des performances énergétiques du logement, et d'éradication de l'insalubrité.

Grâce à cette convention, le micro-crédit a pu faire un

véritable bond en avant, en étant plafonné non plus à 10 000 mais à 20 000 euros, remboursables sur une durée de 120 mois. Quand on sait qu'un chantier de rénovation énergétique coûte en moyenne de 15 à 18 000 euros, et qu'un chantier de remise en état de maison insalubre coûte de 50 000 à 60 000 euros, le micro-crédit peut venir en complément des subventions de l'Anah.

Plus d'infos

parcoursconfiance.wordpress.com/

www.fondation-abbe-pierre.fr/

Un microcrédit pour lutter contre la précarité énergétique

Pouvez-vous nous présenter l'association Parcours Confiance ?

Didier Gillet: Parcours Confiance est une association nationale loi 1901, créée en 2007 par la Caisse d'Epargne. Chaque Caisse d'Epargne Régionale a créé son association Parcours Confiance. Si le concept reste le même dans toute la France, chaque association régionale a sa propre stratégie d'action.

Par exemple, notre Parcours Confiance Bretagne-Pays de la Loire est l'association qui a fait le plus évoluer le concept: nous avons développé le plus fort volume de micro-crédits parmi les associations régionales. Depuis 2007, nous en avons octroyé 3000.

Justement, qu'est-ce que le micro-crédit ?

C'est un crédit créé pour un public exclu du circuit traditionnel du crédit bancaire. Il est destiné aux particuliers, qui ont bien souvent besoin de financement dans le cadre de projets liés à la mobilité (dans 70% des cas), comme un achat de voiture ou des réparations. Toutes les familles qui viennent sont dans des situations délicates : endettement, fichage à la banque de France, précarité, minima sociaux...

Nous pouvons leur apporter un recours grâce au micro-crédit, qui va de 300 à 3000 euros, sur une durée de 36 mois maximum. Nous évitons aux clients de tomber dans le piège de l'endettement. C'est pour cela que nous étudions scrupuleusement chaque dossier, pour éviter de surcharger financièrement les ménages.

La Caisse d'Épargne est l'organisme prêteur, et Parcours Confiance sert d'intermédiaire entre elle et les demandeurs. Le taux d'intérêt est de 3%, et il n'y a pas de frais de dossier ni d'assurance. Il est juste nécessaire d'adhérer à l'association pour une faible somme, qui varie selon le montant du microcrédit.

En quoi consiste le partenariat que vous avez mis en place récemment avec la Fondation Abbé Pierre ?

Nous nous sommes aperçus que le microcrédit tel qu'il est proposé est actuellement insuffisant pour mener à bien des travaux de rénovation énergétique, nécessaires pour lutter justement contre la précarité énergétique. L'Etat, par le biais de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat, ndlr), accorde

des subventions pour ces rénovations. Le microcrédit habitat peut s'avérer utile pour financer la somme restante, puisque son plafond passe de 3000 à 10 000 euros, remboursables sur 72 mois.

La Fondation Abbé Pierre est un grand nom de la lutte contre le mal-logement en France. Dans le cadre de la convention, la Fondation apporte sa caution aux microcrédits habitats, délivrés pour l'amélioration des performances énergétiques du logement, et d'éradication de l'insalubrité.

Grâce à cette convention, le micro-crédit a pu faire un véritable bond en avant, en étant plafonné non plus à 10 000 mais à 20 000 euros, remboursables sur une durée de 120 mois. Quand on sait qu'un chantier de rénovation énergétique coûte en moyenne de 15 à 18 000 euros, et qu'un chantier de remise en état de maison insalubre coûte de 50 000 à 60 000 euros, le micro-crédit peut venir en complément des subventions de l'Anah.

Plus d'infos

parcoursconfiance.wordpress.com/

www.fondation-abbe-pierre.fr/

Installation sanitaire. La pluie bretonne se récupère !

Le point de vente JK loisirs et bien être, situé dans la zone artisanale du Launay de Saint-Martin-des-Champs, a été complètement conçu dans une démarche de développement durable. Ouvert depuis juin 2009, l'établissement dispose d'une pompe à chaleur pour son chauffage, d'une charpente en ossature bois... Et même de sanitaires qui fonctionnent avec l'eau de pluie! Une cuve en béton de 3 400 litres est installée sous la pelouse. L'investissement s'élève, tout compris, à un peu plus de 6 000 euros. Deux ans après, Eric Jézéquel, gérant du point de vente semble satisfait. « *Si c'était à refaire, ce serait sans hésiter !* ».

Plus d'infos

Le magasin JK loisirs et bien être vous invite à découvrir son installation pendant toute la semaine du développement durable. Programme complet des animations en Pays de Morlaix sur le www.agglo.morlaix.fr



A Fribourg, l'éco-quartier donne des idées aux bretons

L'éco-quartier Vauban a été lancé en 1993, par la ville de Fribourg. Il se situe à moins de 3 kilomètres du centre-ville, sur l'emplacement d'une ancienne caserne française, d'où son nom . Il est desservi par une ligne de tram, et les voitures y sont minoritaires. De larges pistes cyclables y sont également aménagées, ce qui fait que le vélo est un moyen de locomotion particulièrement utilisé.

Des lieux de partage et de rassemblement y sont également présents, tout comme de nombreuses aires de jeux pour enfants, des laveries collectives sont mises à la disposition des riverains, le tout dans un environnement très végétalisé.

Les habitations sont bien souvent équipées de panneaux solaires, et suivent les règles de construction écologiques. *« Cet éco-quartier va loin dans le processus puisqu'en plus de l'impact environnemental, il prend en compte un tas de facteurs au niveau social »* estime Estelle Houbron, du réseau Bruded, chargée de mission pour le Finistère et le Morbihan.

L'habitat collectif n'est pas -encore- entré dans les mœurs

Selon elle, en France, on ne va pas si loin dans la démarche. Alors que dans le quartier Vauban, à Fribourg en Allemagne, on met à la disposition des riverains, une chambre d'amis ou un studio, en France, cette forme d'habitat groupé peine à entrer dans le mœurs. *« Cela ne plaît pas, on a peur des détérioration de l'espace commun, on ne prend pas le temps d'élaborer un planning...ce n'est pas encore dans les mentalités, mais cela peut évoluer avec les nouvelles*

générations », explique Estelle Houbron. Les communes du réseau Bruded optent de plus en plus souvent pour une taille de terrain réduite, même sur des petites communes. « *Par exemple, à Botmeur, dans les Monts d'Arrée, qui comptait 224 habitants en 2010, la commune a pour projet de créer un bourg avec des espaces communs, pas forcément séparés des espaces publics, où les recoins, les venelles, offrent des espaces confinés* » souligne Estelle Houbron. Autre exemple : la ville de Saint-Nolff, dans le Morbihan. Les venelles courbées et les maisons non alignées sont visuellement plus agréables et offrent des espaces d'intimité dans l'espace public.

Le schéma classique en perdition?

Pour Estelle Houbron, si les initiatives d'éco-quartier vont plus ou moins loin selon les communes du réseau Bruded, l'envie de sortir du lotissement groupé est ferme. « *Sur les 25 communes membres de Bruded dans le Finistère, 16 ont des projets de lotissements avec des terrains plus petits, et réfléchissent sur des déplacements doux et des maisons éco-conçues* ». Autre chose. A Möellan-sur-Mer par exemple, la commune projette de densifier le bourg tout en proposant des espaces piétons et des espaces verts.

Des initiatives bretonnes réjouissantes

Même si le quartier Vauban de Fribourg est un exemple pour l'élaboration des éco-quartiers, le contexte urbain, économique et social dans lequel il s'est développé reste différent des structures bretonnes. Fribourg est une agglomération, on se rend à Vauban en tramway... En Bretagne, seules les villes comme Rennes ou Quimper ont la densité de logement suffisante pour rendre de tels investissements rentables. Ceci étant, il y a des idées à retenir de Vauban, et nous avons toutes les raisons de se réjouir des initiatives bretonnes pour élaborer des zones d'habitations passives et vertes.

Plus d'infos:

<http://www.bruded.org>

Et si vous optiez pour un jardin d'assainissement ?

2 min 30: Quelles sont les démarches à suivre pour élaborer un jardin d'assainissement ?

5 min 45: En quoi consiste le jardin d'assainissement ?

6 min 55: Un système sans danger...

7 min 35: Quels intérêts ?

10 min 20: quelles espèces de plantes sont utilisées ?

Quels sont les avantages financiers d'un jardin d'assainissement ?

1 min 10 : la fourchette de prix.

Intro : Doit-on se passer de produits d'entretien ?

1 min 45: Que faire de l'eau rejetée par le système de phytoépuration ?

2 min 36: La problématique des toilettes sèches.

1 min 40: Quel est le moment propice à l'installation d'un jardin d'assainissement ?

2 min 55: Un jardin pour quels types de sols ?

Contôle en fin de chantier et certificat fabricant: un gage de garantie et de conformité.

Plus d'infos

www.aquatiris.fr